

INSTITUT DE RECHERCHE EN DROITS HUMAINS (IRDH)

1044, avenue Kambove, Lubumbashi – Téléphone 00243 85 110 34 09 – 00243 85 819 59 96

www.irdh.co.za ; info@irdh.co.za; @irdh_officiel; @tshiswaka5

Bulletin électronique numéro 079 du 18 août 2017 / Information et éducation aux droits humains

Editeur responsable : Maître Tshiswaka Masoka Hubert

MANIFESTE DU CITOYEN CONGOLAIS

ESILI

IRDH a pris part à la réunion de Chantilly, organisée par l'Institut pour la Démocratie, la Gouvernance, la Paix et le Développement en Afrique (IGDPA), d'une quarantaine d'acteurs congolais des mouvements citoyens, ONG des droits humains, Medias, Diaspora et de la Conférence Episcopale Nationale Congolaise (CENCO) qui ont adopté le « **Manifeste du Citoyen Congolais ESILI** ».

La réunion dite de « **mobilisation citoyenne pour le retour à l'ordre constitutionnel en RDC** » avait pour principal objectif de « *mobiliser les organisations et personnalités congolaises* » du pays et de la Diaspora, qui ne sont pas membres des partis politiques, mais engagées dans la recherche des voies et moyens pacifiques de sortie de la crise politique que traverse la RDC.

IRDH, spécialisé dans la recherche sur les Droits humains, a analysé la motivation de la « Société civile », à la lumière de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). De prime abord, il a rappelé que la société civile est « l'ensemble des organisations humaines à base sociale dont l'objet n'est pas de conquérir le pouvoir, mais d'assurer la promotion et la protection des intérêts de la population ». Ensuite, il affirme que par la mobilisation citoyenne, la société civile poursuit la reconnaissance et l'application effective de l'idéal commun des droits civils et politiques. Comme le déclare la DUDH : « *La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. La méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'Homme* ».

Ci-après, in extenso le **MANIFESTE DU CITOYEN CONGOLAIS « E S I L I »**

NOUS, citoyens Congolais, représentants des organisations de la société civile, des mouvements citoyens et personnalités indépendantes épris de paix :

- Réunis du 15 au 17 août 2017 à Paris, France, et faisant suite à la déclaration « ***Le Pays va très mal. Debout, Congolais ! Décembre 2017 approche*** », du 23 juin 2017, de nos Evêques, qui nous interpelle au sursaut patriotique ;
- Constatant la faillite généralisée de l'Etat et la grave détérioration des conditions de vie de notre peuple, résultant de la mauvaise gouvernance d'un groupe d'individus, ayant volontairement refusé d'organiser les élections ;
- Rappelant que sous l'égide de la CENCO, et afin d'éviter de plonger le pays dans un chaos certain, les forces politiques et sociales ont conclu, le 31 décembre 2016, un Accord politique Global et Inclusif ;
- Dès lors que le peuple exigeait l'alternance dans les délais constitutionnels, et malgré son refus de tout autre arrangement contraire à son droit légitime, l'Accord du 31 décembre 2016 a été toléré pour autant qu'un nouveau Président soit élu avant le 31 décembre 2017 ;
- En dépit du prolongement de mandat issu de l'arrangement politique, le Président sortant a foulé aux pieds cet Accord, défié le peuple congolais et renié le serment fait devant Dieu et la Nation de respecter la Constitution ;
- La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), instrumentalisée à son service, a surpris le peuple en affirmant publiquement son incapacité d'organiser les élections en 2017 contrairement à l'Accord et au cadre constitutionnel ;
- Ainsi, sont créées des zones d'insécurité et suscitées des tragédies meurtrières à travers le pays, notamment dans les provinces des Kivu, du Kongo central, des Kasai, Ituri et Ville-province de Kinshasa dans le but de décréter indûment l'état d'urgence et retarder l'organisation des élections prévues par la Constitution ;
- Sous le régime en place, la terreur est devenue un mode de gouvernance qui empêche le peuple congolais de revendiquer ses droits ; les cours et tribunaux sont soumis et instrumentalisés ; les exécutions extra-judiciaires se multiplient ; les fosses communes se remplissent à travers le pays ; l'accès aux médias et aux réseaux sociaux est restreint ; et la nouvelle économie numérique est mise en danger ;
- Il s'en suit une répression systématique et violente de toute expression des libertés et droits fondamentaux à l'encontre des activistes des droits humains, des journalistes, des membres des mouvements citoyens, et des membres des partis politiques de l'opposition ;
- Il en résulte que monsieur Joseph Kabila s'impose à la tête de l'Etat par la violence des armes et la corruption financière dans le but d'asseoir durablement son régime de prédation, de

paupérisation et de pillage des ressources du pays à son bénéfice personnel, celui de sa famille, de ses courtisans et de ses alliés étrangers tant en Afrique qu'à travers le monde.

En conséquence, Nous, citoyens Congolais :

Nous fondant sur le quatrième paragraphe du préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) qui dispose que : « *Il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression* ».

- i. Déclarons que le Président Joseph Kabila, dont le dernier mandat constitutionnel a expiré le 19 décembre 2016, exerce le pouvoir en violation manifeste de la Constitution de la République Démocratique du Congo, et est passible de l'infraction de haute trahison conformément à son article 165 alinéa premier ;
- ii. Appelons le peuple congolais à user de son devoir sacré de faire échec, avec des moyens pacifiques et non-violents, à la tentative du Président Joseph Kabila de se maintenir au pouvoir au-delà du 31 décembre 2017 en application de l'article 64 de la Constitution ;
- iii. Exigeons le départ de Monsieur Joseph KABILA KABANGE et une transition citoyenne dont les animateurs seront désignés à la suite d'une concertation nationale ayant mission principale d'organiser des élections crédibles, transparentes, ouvertes et libres et qui n'en seront pas candidats ;
- iv. Cette transition sera propice à doter la RD Congo, notre pays, d'un nouveau système de gouvernance, basé sur une justice indépendante, des services de sécurité protégeant les citoyens, assurant l'exercice effectif des libertés constitutionnelles, garantissant une gestion transparente et équitable de toutes les ressources nationales, des institutions fortes et démocratiques mettant les intérêts des citoyens Congolais au centre de tout projet politique ;
- v. Exigeons la libération immédiate et sans condition des prisonniers politiques et d'opinion ainsi que la réouverture des médias fermés ;
- vi. Interpellons nos compatriotes de la police, de l'armée et des services de sécurité à respecter leurs missions républicaines de protection des citoyens et de la nation, au lieu de servir d'instrument de répression ;
- vii. Appelons tous les Congolais, confessions religieuses, étudiants, jeunes, femmes, mouvements citoyens, syndicalistes, médecins, enseignants, professeurs, fonctionnaires, artistes, partis politiques ainsi que les congolais de la diaspora à adhérer massivement au présent Manifeste ;
- viii. Engageons toute Congolaise, tout Congolais à prendre part active à la grande campagne d'actions pacifiques et non violentes devant mener au retour de l'ordre démocratique constitutionnel ;
- ix. Appelons la Communauté Internationale à accompagner le peuple congolais dans sa quête légitime de la liberté et de la démocratie.

Débout Congolais, Levons-Nous et Marchons, Esili !

Fait à Paris, le 18 août 2017